

Dates à retenir :

- 13 septembre 2024 : Assemblée Générale de l'AVCL à Villemaur-sur-Vanne
- 14 septembre 2024 : Sortie à Langres sur les pas de Jeanne Mance
- 15 mars 2025 : Repas à thème à Neuville sur Vanne
- Les 10 et 11 mai 2025 : Foire aux vins et Produits des Terroirs

sur la place de la Mairie de Pâlis



- Les 24 et 25 mai 2025 : Voyage de l'AVCL

Le démarrage des sections et le maintien des manifestations se feront sous la condition d'un nombre minimum d'inscriptions.

Les tarifs proposés sont possibles grâce à l'ensemble des manifestations organisées tout au long de l'année. Votre implication y contribue, ainsi qu'au dynamisme de notre association.

Fiche Adhérent



2024 - 2025

Association Vanne Culture et Loisirs
Place Chomedey de Maisonneuve
10190 NEUVILLE SUR VANNE

Messagerie : secretariat.avcl@gmail.com
Site Internet : <https://avcl.fr>

Merci d'écrire en MAJUSCULES et LISIBLEMENT
pour une meilleure communication des informations

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

C.P. : Ville :

Mail :

Téléphone :

Nombre de personne(s) présente(s) au foyer :

Bulletin d'inscription année 2024-2025

La carte d'adhésion est valable <u>pour tous les membres du foyer</u>		X 1 = 20 €
● COUTURE - Tarif à l'année		30 € = €
● HIP HOP - Tarif par trimestre - Tarif des trois trimestres (3 chèques de 35 €)		38 € = € 105 € = €
● CENOLOGIE - Tarif par trimestre - Tarif des trois trimestres (3 chèques de 46 €)		50 € = € 138 € = €
● RANDONNÉES PÉDESTRES - Tarif à l'année pour une personne - Tarif à l'année pour un couple		10 € = € 15 € = €
● SCRABBLE en duplicata - Tarif à l'année pour une personne - Tarif à l'année pour un couple		10 € = € 15 € = €
● STRETCHING - Tarif par trimestre - Tarif des trois trimestres (3 chèques de 40 €)		45 € = € 120 € = €
● <input type="checkbox"/> AERODANCE <input type="checkbox"/> HIIT <input type="checkbox"/> PILATES <input type="checkbox"/> ZUMBA		
<u>Tarif pour 1 section au choix</u> - par trimestre - des trois trimestres (3 chèques de 40 €)		45 € = € 120 € = €
<u>Tarif pour 2 sections au choix</u> Uniquement pour trois trimestres (3 chèques de 72 €)		216 € = €
<u>Tarif pour 3 sections au choix</u> Uniquement pour trois trimestres (3 chèques de 102 €)		306 € = €
<u>Tarif pour 4 sections au choix</u> Uniquement pour trois trimestres (3 chèques de 128 €)		384 € = €
TOTAL A RÉGLER	Adhésion + Activités	= €

La Présidente :
Corinne COTEL

**Merci de régler l'adhésion (20€)
séparément des activités**



Le règlement intérieur est consultable sur le site <https://avcl.fr>.

Un exemplaire signé devra être remis avec l'inscription